
■ *Comité franco-genevois*

Etude contre la pollution des rivières

Le comité régional franco-genevois a décidé la création d'un groupe d'experts pour l'étude de mesures concrètes visant à combattre la pollution des rivières frontalières. Cette décision intervient à l'issue de la réunion du comité qui s'est tenue, à Lyon, sous la présidence de M. Robert Ducret, conseiller d'Etat et responsable genevois du comité.

Ce groupe, constitué de spécialistes des problèmes de pollution en matière de cours d'eau, devra établir des solutions concrètes pour lutter contre les nuisances épisodiques ou constantes atteignant les eaux du bassin franco-genevois. «C'est la première fois que le comité s'attaque de cette façon à un problème aussi important que l'environnement», a précisé M. Pierre Wellhauser, conseiller d'Etat, membre du comité.

Le financement de tous les travaux d'aménagement pour l'amélioration des rivières (stations d'épurations par exemple) fera l'objet d'une concertation entre les différentes autorités, de part et d'autre de la frontière. M. Ducret a relevé que deux stations de traitement des eaux avaient été mises en place dans le pays de Gex (Ain), (rapelons que le mauvais traitement de ces eaux étaient à l'origine, il y a quelques mois, de pollution de l'Allondon).

Adélita GENOUD